Image not found or type unknown

Questionnaire au notaire et frais de mutation

Par **kikou03**, le **17/09/2009** à **18:21**

Bonjour,
j'ai vendu mon appartement et le syndic ma facturé avant la vente "questionnaire au notaire 239.20 euros ttc et maintenant l'appartement vendu il me réclame des frais de mutation de 139 euros
a quoi corresponde les frais de mutation ?
merci de votre reponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés